



# AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que les listes électorales de la commune de Sandweiler pour les élections législatives du 08 octobre 2023 ont été arrêtées définitivement le 25 août 2023.

A défaut de réclamations contre les listes provisoires, une liste supplémentaire des électeurs nouvellement inscrits n'a pas dû être dressée.

Les listes provisoires et définitives sont déposées à l'inspection du public du 25 août 2023 au 1er septembre 2023.

Sandweiler, le 25 août 2023

Le collège des bourgmestre et échevins,  
Le Président, Le Secrétaire 

